

Le Rassembleur

Bulletin du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec de la région Montréal—Laval

Allons voter!

Au moment d'écrire ces lignes, la campagne électorale bat son plein, mais au moment de la publication du Rassembleur, elle sera probablement terminée. Un nouveau gouvernement sera élu, peu importe sa couleur ou la saveur de ce dernier. L'important pour tout un chacun d'entre nous, c'est d'avoir utilisé votre droit de citoyen, soit le vote. C'est un devoir qui déterminera beaucoup ce qui se passera pour nous, comme employé de l'État et durant la prochaine ronde de négociation.

Oui, nous sommes déjà en plein processus de négociation, car notre contrat de travail se termine le 31 mars 2015, après déjà 5 années qui nous séparent de la dernière négociation. Ce long processus commence très tôt, soit un an

avant la fin de la présente convention collective. Chaque étape de préparation à nos demandes syndicales est importante. Ceci déterminera notre prochain contrat de travail pour les 3 ou 5 prochaines années, toutes dépendantes de ce qui sera offert à la table de négociations par la partie patronale.

Cette longue consultation se déroulera jusqu'au 4 avril prochain dans vos différents milieux de travail. C'est le moment de faire valoir vos demandes et vos préoccupations; elles peuvent relever de frustrations ou d'injustices, selon vous, que vous aimeriez voir corrigées et cela depuis un certain temps. Il faut participer à ce processus démocratique qui vous appartient à vous directement.

Suite à la page 2

Suite de la page couverture

Une fois les demandes syndicales complétées, épurées et votées, nous mettrons de l'avant la négociation directe avec l'employeur. Mais ceci ne veut pas dire que ce que vous avez demandé sera automatiquement accepté. Ce qui fera la différence pour la suite des choses, c'est vous!

Au cours des prochains mois, vous entendrez les mêmes bonnes vieilles rengaines qu'à l'habitude par le gouvernement, soit « nous sommes dans des moments difficiles », « nous sommes en déficit », « nous devons tous nous serrer la ceinture » et « nous ne pourrons vous accorder les augmentations de salaire que vous demandez », « Vous devez faire un effort! ».

Il faut le dire: ça fait 30 ans que nous entendons les mêmes choses. Il est temps de nous relever les manches pour enfin se voir accorder les augmentations que nous méritons! Mais tout cela ne se fera pas juste avec le comité de négociation. Nous allons devoir les soutenir, nous lever, nous mobiliser et réclamer ce que nous voulons!

Il est clair que c'est souvent ce que nous vous demandons et souvent les gens abandonnent et n'y croient pas beaucoup. Mais n'oubliez pas ce que nous avons réussi à faire en 2010 avec notre manifestation monstre à Montréal où il y avait plus de 75 000 personnes dans la rue. Ces gens se mobilisaient suite aux demandes de récupération de la part de l'employeur dans nos avantages sociaux. Il vaudra probablement faire la même chose cette fois encore et nous allons devoir faire comme en 2010 pour le faire reculer.

Nous comptons sur chacune et chacun d'entre vous pour vous lever, pour réclamer ce que nous voulons. Votre mobilisation sera le cœur de la réussite de la prochaine ronde de négociation. C'est ensemble que nous y arriverons! À vous, maintenant : allez voter, réclamez, revendiquez et soyez mobilisés!



Jean-François Sylvestre
Président régional

L'information, le nerf de la guerre!

Lors de l'assemblée locale mensuelle de février au LSJML, j'ai abordé le processus des prochaines négociations. Nous avons eu une discussion sur l'importance de l'implication individuelle dans la mobilisation pour accéder à une visibilité publique.

J'ai demandé à nos membres d'être des porte-paroles de notre organisation auprès de leur famille et amis pour contrer le message mensonger véhiculé, par les médias de masse, qui discrédite notre travail et la fonction publique. Soyez fiers de votre service à la population, expliquez la réalité par rapport à votre salaire, vos assurances et fonds de pension. Pour les aider, j'ai constitué une banque de données provenant du SFPQ, SISP et l'Institut de la statistique du Québec.

J'ai aussi rappelé, que la mobilisation du 20 mars 2010 avait totalement changé le ton à la table de négociation, la semaine suivante. Donc, quand le Conseil du trésor sait et voit que les membres sont derrière leurs organisations syndicales, le respect à notre égard revient de façon spontanée et le mépris reçoit son 4 %.

Il faut que la mobilisation commence dès l'adoption de notre cahier de revendications pour montrer de

quoi nous sommes constitués. La ratification d'un front commun, représentant les 400 000 membres du SFPQ, CSQ, APTS, CSN et FTQ de la fonction publique, permettra une visibilité accrue si chaque membre fait un travail de sensibilisation et participe de façon régulière à la mobilisation.

J'ai réitéré que les manifestations qui seront proposées à nos membres sont toujours sécuritaires, légales et plaisantes. Quelques slogans, des pancartes humoristiques, des mascottes, de la musique et surtout le sentiment de faire partie d'une collectivité rendent la participation aux marches très agréables. Ça m'a permis de connaître des gens sous un autre angle et de forger des amitiés inattendues.



encoreedusud.com

Bonne mob!

Jolyne Tessier
2^e vice-présidente, section 214

Souffrez-vous de dépression?

Selon les spécialistes, seulement 30 % des déprimés reçoivent un diagnostic de dépression. C'est souvent leur entourage qui réalise les changements qui s'opèrent en eux. Alors, comment savoir si on souffre de dépression et que faire en cas de doute?

LES SIGNES ANNONCIATEURS

Vous vous sentez constamment triste (c'est souvent le principal symptôme de dépression).
 Vous vous sentez seul, désespéré.
 Vous perdez tout intérêt pour des activités que vous aimiez.
 Vous n'éprouvez plus de plaisir dans la vie.

LES SIGNAUX D'ALARME

Vous cherchez à vous isoler.
 Vous perdez l'appétit.
 Vous souffrez d'insomnie, de fatigue constante ou d'un manque d'énergie ou d'appétit sexuel.
 Vous n'arrivez plus à vous concentrer.

Souvent, un déprimé éprouve des sentiments de culpabilité, s'accuse de tous les torts, perd l'estime de soi et se déprécie énormément. Dans la dépression psychotique, le déprimé peut entretenir de fausses croyances, se sentir indigne de vivre et se croire persécuté, même si ce n'est pas fondé.

Un médecin de famille peut dire si un symptôme a une origine purement physique, ou non. Selon le docteur Martin Tremblay¹, si la dépression est dépistée et soignée rapidement, il y a moins de risque d'aggravation et de rechute.



COMMENT ÉVITER LA DÉPRESSION?

- Faire les changements nécessaires pour réduire le stress.
- Prendre des vacances reposantes, reconstituantes.
- Faire des choses positives qui font plaisir.
- Reprendre le contrôle de sa vie.
- Établir un équilibre entre les obligations et les loisirs.
- Prévoir... les imprévus (se constituer un bas de laine, en cas de pépin; se réserver des temps libres).
- Connaître ses limites et s'arrêter avant de les avoir atteintes (sinon, un coup dur arrive et on s'effondre).
- Trouver des voies de dérivation pouvant aider à réduire le stress (temps partiel, congé sans traitement, retraite progressive – pas l'horaire comprimé, qui, selon le docteur Tremblay, n'est pas une solution).
- Boire modérément et éviter les drogues : ce sont souvent des déprimeurs qui empirent le mal plutôt que de le soulager.²

Personne ne peut se donner toujours à 100 %. Nous obéissons tous à des cycles qui varient selon les saisons, les périodes de luminosité, nos caractéristiques personnelles. Nous pouvons tous avoir des périodes de grande productivité, mais nous avons tous besoin de périodes de repos pour refaire nos forces.

Selon le docteur Tremblay, l'employeur qui néglige de tenir compte des facteurs de stress finira par en payer le prix : baisse de la productivité, augmentation de l'absentéisme, hausse du taux de roulement et des frais de formation.

De mon côté, je remarque que, souvent, les gens qui souffrent de dépression sont victimes de harcèlement et de violence de la part de collègues et supérieurs. Cela ne règle rien, bien au contraire : plutôt que d'accabler, il faudrait aider.

Certains gestionnaires rehaussent constamment les cibles de productivité. On a beau essayer de les sensibiliser : « à trop pousser la machine, vous allez rendre vos employés malades », mais ça ne les dérange pas, parce qu'ils savent que, si la productivité augmente, ils auront des promotions. Ils fondent leur avancement de carrière sur l'épuisement et la souffrance de leurs subalternes. Que leur importe s'ils

Suite à la page 5

La Loi d'accès à l'égalité

Ce n'est probablement pas demain que les candidats au recrutement dans la fonction publique cesseront de compléter le formulaire de déclaration des minorités visibles et invisibles. Le Bureau international du Travail nous rappelle depuis 2011 les tristes résultats de 25 ans de mesures visant à corriger les inégalités en emploi dans les pays développés. Un pays comme le Canada, et la province de Québec, en particulier, ont pourtant consacré des efforts réels à contrer ce phénomène en réalisant des lois et des programmes d'accès à l'égalité.

La Loi sur l'accès à l'égalité a notamment instauré, par l'article 10, l'obligation pour tous les organismes publics d'appliquer un programme d'accès à l'égalité en emploi. Or une étude récente, parue en 2013, intitulée « Le Québec et les programmes d'accès à l'égalité : Un rendez-vous manqué » vient nous rappeler notre faillite dans l'atteinte des objectifs en matière d'accès. Mais quels sont ces objectifs, si difficiles à atteindre? Un programme d'accès à l'égalité vise à augmenter la représentation des personnes faisant partie de chaque groupe qu'il vise et à corriger les pratiques du système d'emploi.

Parmi les objectifs d'un tel programme, en voici la description incluse dans la Loi:

1- Une analyse du système d'emploi, plus particulièrement les politiques et pratiques en matière de recrutement, de formation et de promotion;

2- Les objectifs quantitatifs poursuivis, par type ou regroupement de types d'emploi, pour les personnes faisant partie de chaque groupe visé;

3- Des mesures de redressement temporaires fixant des objectifs de recrutement et de promotion, par type ou regroupement de types d'emploi, pour les personnes faisant partie de chaque groupe visé;

4- Des mesures d'égalité de chances et des mesures de

soutien, le cas échéant, pour éliminer les pratiques de gestion discriminatoires;

5- L'échéancier pour l'implantation des mesures proposées et l'atteinte des objectifs fixés;

6- Des mesures relatives à la consultation et à l'information du personnel et de ses représentants; et finalement

7- L'identification de la personne en autorité responsable de la mise en œuvre du programme.

Afin de disperser certains doutes, la Loi précise qu'elle ne peut obliger un organisme :

1- À engager des personnes qui ne sont pas compétentes ou à leur donner une promotion;

2- À engager des personnes ou à leur donner une promotion sans égard au mérite dans le cas où une convention collective ou les pratiques établies exigent que la sélection soit faite au mérite ;

3- À porter atteinte d'une manière indue aux intérêts de l'organisme ou des personnes qui n'appartiennent pas à un groupe visé;

4- À créer de nouveaux postes;

5- À exclure l'ancienneté comme critère d'embauche, de promotion, de licenciement, de mise à pied, de rappel au travail ou de redéploiement des effectifs. Étonnantes prescriptions qui viennent contredire les préjugés populaires et l'humeur du temps.

L'accès à l'emploi est, de tout temps et pour toutes les minorités présentes sur le marché du travail, le facteur déterminant d'intégration à la société d'accueil. À l'heure où le Québec s'est gavé d'arguments pro et anti-charte des valeurs, vers quelles solutions devons-nous nous tourner? Alors que la campagne électorale prétend discuter de ces enjeux, la population perpétue



<http://hommelibre.blog.tdg.ch>

des fables ignorantes sur ces programmes d'accès à l'égalité et l'insuffisance de leurs faibles résultats.

Fonctionnaires et politiciens sont pris à partie à réguler l'harmonie de toute une population, en partageant un bassin d'emplois stagnant en nombre, mais en pleine mutation professionnelle. L'emploi dans la grande fonction publique est un espace de vie, perpétuellement sous contrainte budgétaire, une industrie constamment en sursis idéologique, un mandataire exemplaire de toutes les intégrations minoritaires et un objet de toutes les critiques identitaires.

Paradoxalement, l'entreprise privée s'est totalement déresponsabilisée depuis le début du siècle, du mandat de procéder aux efforts d'accueil et d'intégration. Pour l'entreprise, l'immigration ne constitue qu'une source (comprendre une concurrence) de main-d'œuvre, permettant de maintenir les salaires à un niveau acceptable pour leurs actionnaires. Leur présence plus ou moins prononcée au sein des organisations sont certainement plus que le fruit du hasard et aide habilement à développer une image corporative. Mais en aucun cas, la démographie des effectifs de l'entreprise constitue une signature identitaire, comme le traduit toute une population par l'ordonnance de ces lois.



Louis Jubinville
Représentant technique

FÊTE DES TRAVAILLEURS 2014

C'est sous le thème *Contre les politiques d'austérité, contre-attaquons !* que sera célébrée, cette année, la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs.

Le jeudi 1^{er} mai à compter de 18h30, une marche débutera des coins de McGill College et Sherbrooke Ouest.

Apportez vos casseroles, tam-tam ou n'importe quoi qui nous fera entendre!



Suite de la page 3

laissent à leurs successeurs des employés épuisés, démotivés, brisés, tout simplement incapables de donner un bon rendement. Ce n'est pas sans raison que le présentisme constitue un problème grave. Pour le bien-être de tous, nous devons agir ensemble afin de briser ce « pattern » infernal.

Si vous croyez souffrir de dépression, ou si une personne de votre entourage vous confie que votre santé la préoccupe, n'hésitez pas à consulter le PAE, une clinique sans rendez-vous ou votre médecin de famille. Vous vous en porterez mieux et votre entourage aussi.



Comme tout le monde, vous avez droit au bonheur. Donnez-vous les moyens d'être heureux.

Marie-Claire Baigner
Vice-présidente

¹Tiré d'une entrevue téléphonique avec le docteur Martin Tremblay, co-directeur de la clinique Expertise Neurosciences, psychiatre au CHUM, professeur adjoint en psychiatrie à l'Université de Montréal et président du conseil d'administration de la Fondation des maladies mentales.

²Site de la Fondation des maladies mentales.

APPEL DE CANDIDATURES

Le Bureau régional de la région Montréal-Laval est à la recherche de deux personnes pour compléter le Comité régional de l'information.

Ces personnes sont requises à lire tous les textes soumis au Rassembleur, à juger et à valider de la pertinence des contenus, et à échanger dans le but de guider le travail de mise en page. Ces personnes devront participer aux réunions de production en soirée (une par numéro). Parmi les membres, une personne pourrait être impliquée à la production du journal, notamment à la révision et la correction des textes, incluant l'orthographe et, à l'occasion, la reformulation des phrases.

Les personnes intéressées sont priées de se manifester en rédigeant un texte de 500 à 600 mots, nous expliquant leur intérêt pour ce journal et sa pertinence pour la vie syndicale de notre région.

Veuillez nous remettre votre candidature au plus tard le 25 avril à 16h30 en l'expédiant à louis.jubinville@sfpq.qc.ca

D La culture et la religion servent souvent de motif pour justifier la violence, la guerre, etc. Mais nous ne sommes pas dupes: nous savons que ces actes barbares procurent le pouvoir nécessaire dont les chefs d'État ont besoin pour amadouer leur peuple. C'est ainsi qu'au nom de la culture et de la religion, on justifie l'excision, la flagellation et les crimes d'honneur.

Vous avez tous suivi « L'affaire Shafia », ce fait divers amplement médiatisé qui a touché une famille afghane de Montréal faisant quatre femmes victimes en juin 2009. Ce drame a contribué à la sensibilisation des crimes d'honneur.

Mais qu'est-ce qu'un crime d'honneur? Qu'est-ce qui le différencie de la violence familiale. Et sommes-nous à l'abri des crimes d'honneur?

Les crimes d'honneur sont associés à une culture patriarcale, soit une organisation d'une famille ou d'une société basée sur l'autorité du père. En cela, il est faux de prétendre que les crimes d'honneur sont l'apanage d'une seule religion ou d'une seule culture. Selon l'ONU, on dénombre près de 5 000 victimes par an à travers le monde. Et ces chiffres sont conservateurs, car souvent le crime est déguisé en accident si ce n'est pas en suicide, et les victimes hésitent à porter plainte. Et la tendance est à la hausse!

En juin 2004, l'Ontario demandait un avis pour se pencher sur la possibilité de légaliser les tribunaux d'arbitrage islamiques fondés sur la charia. Cette annonce a créé un véritable émoi. Pour Syed Mumtaz Ali, président de la Société canadienne des musulmans, fondateur de l'Institut islamique de justice civile et premier avocat à avoir prêté serment sur le Coran, ce n'était que « justice pour la communauté musulmane d'être jugée selon ses valeurs et croyances, dans le respect des différences culturelles, en conformité avec la politique multiculturelle du Canada ».

En août 2007, sans faire de bruit, des musulmans britanniques ont mis sur pied un réseau de tribunaux islamiques qui appliquent la charia légalement en Grande-Bretagne. Mais, un an à peine après leur naissance, ces tribunaux outrepassaient déjà leur compétence.

Au nom de l'honneur

La violence commise au nom de l'honneur comporte trois éléments clés : un pouvoir de contrôle sur la conduite d'une femme; la honte ressentie par un homme qui a perdu ce pouvoir de contrôle; et une pression de la collectivité

ou de la famille qui contribue à aggraver cette honte ou à vouloir l'effacer. En bref, l'honneur de la famille passe par les cuisses de la jeune fille.

Mais il est très difficile de se battre contre le phénomène du crime d'honneur, car il y a des groupes qui remettent en question cette notion du fait que l'on doit respecter la diversité culturelle. Or, il faut convaincre que la protection des personnes vulnérables est plus importante que le désir de certains groupes d'éviter la stigmatisation.

Questions : à quel moment définit-on la culture? Qui définit la culture et en fonction de qui? Il y a bien eu la culture esclavagiste dont la notion était protégée au nom de la culture. Non? Doit-on légitimer le crime d'honneur au nom de la religion qui agit alors comme instrument?

Il n'existe pas de définition universellement reconnue du crime d'honneur. Les formes de violences justifiées par l'honneur sont : le meurtre, le suicide forcé, le viol, le viol en réunion, la torture, les coups et blessures, le test de virginité, l'enlèvement, le mariage forcé, les brûlures domestiques prétendument accidentelles, les attaques à l'acide et les mutilations.

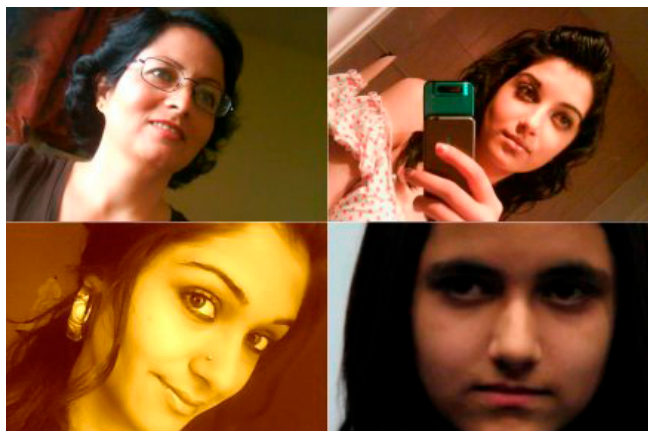
Ce qui distingue les crimes d'honneur des violences familiales est qu'au-delà du contrôle de l'homme sur la femme, l'honneur est lié à l'estime de soi et au statut social reconnu par la société, qui est rattaché à l'identité sociale. C'est l'imposition de normes sociales par une collectivité, à travers des punitions et des restrictions, soutenues par la législation. Au Canada, on répertorie quatre principaux motifs à ce type de violences qui touche majoritairement des jeunes femmes (moins de trente ans, souvent des mineures) : le désir d'autonomie de la victime face au contrôle parental; le désir de choisir son propre conjoint; le désir de divorcer ou le fait d'être soupçonnée d'infidélité.

Fait à noter, aucune loi canadienne n'interdit le mariage forcé, mais il est illégal en vertu des conventions internationales. Ce qui veut dire que la société canadienne ne peut venir en aide à une victime de mariage forcé qui aurait été conclu à l'étranger.

Pistes de solution

Pour contrer les violences basées sur l'honneur, il importe de comprendre le concept de l'honneur et de reconnaître les facteurs qui peuvent l'influencer. Par exemple, dans « L'affaire Shafia », nous n'avons

**Qui veut faire
passer cet acte
pour un mode de vie
ou une religion?**



pas été en mesure de dépister les signes de violences basées sur l'honneur et d'évaluer adéquatement les risques pour les victimes. Donc, contrer les lacunes de formation chez les policiers et chez les intervenants sociaux.

Dès l'arrivée des immigrants, 1- il faudrait les informer de la tolérance zéro et des sanctions applicables en cas

de violence. 2- Revoir le contenu de l'enseignement dans certaines écoles à vocation religieuse. 3- S'assurer qu'il y ait une stratégie de sensibilisation visant une remise en question du concept patriarcal de l'honneur au sein des communautés concernées et à promouvoir activement l'égalité entre les femmes et les hommes.

De plus, il faudrait que le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles mette en place des mécanismes flexibles visant à protéger les femmes en situation de parrainage entre conjoints et visant à les informer adéquatement de leurs droits et des recours possibles en cas de fraude ou de violence. Enfin, un accompagnement personnalisé des femmes parrainées devrait être prévu jusqu'à l'obtention de leur citoyenneté, afin d'assurer leur sécurité et le respect de leurs droits.

Des solutions s'imposent, au nom de l'honneur.

**Ghislaine Laforest, représentante
Norma Bakhos, Guylaine Ouellet
adjointes à la condition féminine**

Journée de la femme selon Mario

La journée internationale des femmes a donné lieu à la Sûreté à une émouvante démonstration d'entraide et de générosité, le 11 mars 2014, au Grand quartier général.

Les participantes ont apprécié le décor qui consistait à trois cordes à linge avec des vêtements recueillis dans les deux semaines précédant l'activité. Cela concordait avec les affiches et les dépliants. Tout s'agençait.

On a eu plus de 30 sacs et 19 grosses boîtes de vêtements à donner aux femmes dans le besoin de la maison Marguerite. Les femmes ont parlé entre elles de l'activité à compter du 24 février 2014 car on leur demandait alors d'apporter leurs vêtements usagés afin d'être solidaires avec les femmes démunies et sans revenu.

Lors de l'activité, le repas pour le dîner a été très apprécié et a permis d'échanger pendant le repas. Après le repas, deux intervenantes de la maison Marguerite qui œuvrent auprès des femmes itinérantes sont venues nous entretenir sur ce sujet.

À la fin de la conférence, un chèque de 1000 \$ leur a été remis en don à la maison Marguerite au nom du SPGQ, SFPQ (211-219), APPQ, Cercle des officiers et des cadres de la Sûreté du Québec. Les participantes ont été sensibilisées par la conférence. Entre autres, un cas vécu a bouleversé les participantes. À la remise du chèque, toutes se sont senties unies pour aider ces femmes qui ont souffert et qui n'ont pas eu la vie facile. Ce fut une activité très appréciée par l'ensemble des membres.

**Mario Ferdinand
Président, section 211**



Credits: Mario Ferdinand



ÉMOTIONS



des pistes de solutions, pour les chasser de son esprit ou passer à d'autres choses. Il y a des psychologues pour ça, mais leur taux horaire en découragement plus qu'un. C'est si simple d'aller trouver une oreille attentive gratuite auprès d'une personne à qui on fait confiance.

Si on essayait de jouer à un jeu. Pendant une semaine, on fait tous les efforts possibles pour ne pas créer d'émotions négatives à qui que ce soit: la famille, les amis, les collègues, les itinérants, le service à la clientèle... Impossible!! La variable du degré de tolérance de chacun est elle que c'est humainement impossible de ne froisser personne. De cette constatation, c'est donc impossible d'en être à l'abri. Il faut donc vivre avec l'apparition sans fin d'émotion et apprendre à les apprivoiser. Il n'y a pas de solutions magiques pour devenir de glace et se détacher du problème. L'essai et erreur.

Quand notre quotidien est d'être délégué syndical et que les émotions nous bombardent régulièrement, le bilan de fin de journée peut être déstabilisant. J'ai toujours pensé que le rôle du délégué est un rôle d'écoute, de soutien lors de moments difficiles. Nous ne sommes pas des psychologues, nous sommes des personnes normales qui désirons prendre le temps d'aider ses proches.

Pour tout ça, je lève mon chapeau à tous les délégués syndicaux et je vous invite à vous poser la question suivante lorsque vous rencontrerez votre délégué : a-t-il besoin de savoir l'ensemble des faits pour bien vous conseiller sur l'application de vos droits ou d'écouter ce que vous ressentez pour prendre la chance de changer son esprit d'analyse et devenir lui-même émotif?

Ah!!! Les émotions. Cette chose qui apparaît en nous lorsque nous côtoyons ou pensons à d'autres personnes. Cette chose qui grandit en nous et qui nous empêche de réfléchir de façon rationnelle et qui dépense une grande partie de notre énergie. Cette chose qu'on sait si bien cachée, qui est détectable grâce au non verbal et que les mots ne savent pas bien définir.

Nos émotions c'est une chose, celle des autres, ça se complique. Puisque chaque personne à un niveau de tolérance émotionnel différent, vivre en société devient un vrai défi de tous les jours. Pourquoi l'être humain ressent un besoin incontrôlable de partager ses émotions? Pour se libérer, se sentir moins seul, trouver

Catherine Maltais
1^{ère} vice-présidente, section 214

LA RÉMUNÉRATION, VOILÀ L'ENJEU PRINCIPAL.

La majorité des négociations dans le secteur public a été marquée par des décrets et quand c'est négocié, c'est parce qu'on avait le bout du canon sur la tempe. Si notre convention 2010-2015 a été signée, c'est grâce à l'existence du front commun intersyndical et d'une manifestation dans les rues de Montréal le 20 mars 2010. Au niveau salarial, de petits gains, avec des clauses d'améliorations salariales basées sur le PIB du Québec. Il faudra voir en 2015 si cela aura été bénéfique à nos membres.

Nous avons eu peu et les employés du secteur public n'ont pas eu d'augmentation de leur pouvoir d'achat depuis belle lurette. Ce qui me fait dire que la rémunération devrait être l'enjeu central des prochaines négociations. Même si c'est impopulaire aux yeux de la population, l'enjeu n'est pas audacieux, mais nécessaire. Pour cela, il faudra changer notre discours et être plus agressif dans la défense des services publics.

Il faut arrêter de dire que les services publics sont des dépenses, mais un actif pour la société, vous employés de l'État, êtes des actifs pour la société, rien de moins. Tous les sondages tournent autour du même constat, la population demande un meilleur système de santé et un meilleur système d'éducation. A bien y penser, il faut penser investissements au lieu de songer à l'austérité budgétaire. D'ailleurs, en parlant d'austérité budgétaire, le FMI revoit à la baisse ses prévisions économiques pour la zone euro, imputable aux politiques d'austérité des gouvernements et ce n'est pas mieux chez nous.

Tout ce qu'on entend ici au Québec depuis un bon bout de temps c'est « déficit zéro ». Elle prend la forme de compressions budgétaires dans le but d'atteindre l'équilibre budgétaire, ce qui nous amène à la fin de tout, à un ralentissement économique et si le Québec n'est pas en récession, c'est bien à cause de la consommation des ménages, une consommation financée par une augmentation de l'endettement. Finalement, ce n'est pas des augmentations de salaire qui graissent l'économie, mais les intérêts que nous versons aux banques et aux caisses. Voilà où ça nous mène l'austérité financière de nos gouvernements, un prolongement de la crise économique qui inflige une grande souffrance.

Revenons à notre enjeu principal, les augmentations de salaire. La réalité est toute simple, depuis 2004,



nous avons eu une hausse salariale de 8 % sur 6 ans, dans le secteur privé, 12,7%.¹ L'inflation, pour ce même laps de temps, 12,7%. Et dire que nous étions déjà en retard à ce moment-là. Depuis 2010, une augmentation de nos salaires entre 6,5 % et 7,5%, le secteur privé 11,4 %. L'inflation, pour ce temps, 8,6%. Et que dire des ouvriers de l'État, c'est encore pire! L'écart se creuse toujours.

Combien de fois avez-vous lu ce qui suit: « Soyez assurés que c'est grâce à votre contribution que nous évoluons année après année consolidant ainsi notre place comme un allié de choix dans l'appareil gouvernemental. Pour votre apport précieux, vous avez toute notre reconnaissance! ».

Parfait, c'est le temps de mettre de l'argent sur la table, car de la reconnaissance, j'en ai plein mon garage !

Paul N. Maurice
Président, section 219

¹La Presse du 12 mars 2014

Élections 2014 : retour vers le futur?

Depuis plus de deux semaines, le Québec se retrouve plongé en pleine campagne électorale générale, grâce aux intentions avouées de la première ministre péquiste Pauline Marois d'obtenir (enfin) un gouvernement majoritaire et en exploitant les faiblesses de son adversaire politique principal : Philippe Couillard et son parti politique, le PLQ. Quant à la CAQ de François Legault, elle est loin derrière les intentions de vote de l'opinion publique. La tendance actuelle amène un glissement vers le PLQ.

La CAQ lutte littéralement pour sa survie, et ce, même si les appels pressants de Pauline Marois pour courtiser les membres de Québec Solidaire (QS) ne vont rien changer. L'entrée fracassante de Pierre-Karl Péladeau, comme candidat vedette du Parti Québécois (PQ) dans le comté de St-Jérôme, nous a retournés en plein psychodrame référendaire des décennies 1980 et 1990. Il va de soi que le candidat milliardaire a su faire dévier les enjeux de ces élections et personne ne peut douter de « l'effet PKP » dans cette campagne électorale.

Le débat des chefs représente une étape essentielle

et incontournable de cette joute politique où les chefs de parti vont s'affronter à la télé et en direct. C'est la dernière télé-réalité à la mode. Malgré la nécessité de bien se préparer avant le débat, les chefs se doivent de bien connaître leur programme respectif et leur bilan. Malgré les apparences, les répliques assassines ne se planifient pas d'avance. Chaque leader politique doit bien maîtriser l'art et la science de l'improvisation et du débat oratoire, pour porter un coup fatal qui va frapper l'imagination de l'auditoire et créer une impression qui va laisser une empreinte durable d'ici la fin de cette campagne.

L'effet PKP semble favoriser le PLQ de Philippe Couillard, car il a fait sortir le vote fédéraliste de la CAQ qui lutte désespérément pour sa survie. En fait, tous les chefs de parti luttent pour leur survie. Une contre-performance serait vite perçue comme un aveu de faiblesse, et leur poste deviendrait des sièges éjectables pour des membres qui ne souffriraient aucun compromis de ses leaders. Philippe Couillard doit démontrer qu'il est le meilleur premier ministre et il doit illustrer le sentiment du public qui veut entendre parler de relance économique et de création d'emplois, mais surtout pas de référendum.

Pendant toute la durée du débat, j'ai constaté que le style oratoire (et partisan) de Pauline Marois était, disons, particulier. À partir du moment où elle prenait son temps de parole, elle adoptait un style agressif : elle s'écoutait parler au lieu d'échanger et elle n'écoutait plus du tout la personne avec qui elle avait commencé à débattre, que ce soit Philippe Couillard, François Legault ou Françoise David.

De toute façon, les chefs politiques sont toujours imaginatifs quand vient le temps de dilapider des fonds publics qui ne leur appartiennent pas, mais qu'ils utilisent toujours comme si c'était leur propriété personnelle. Malheureusement, c'est une dynamique récurrente qui permet d'occulter d'autres questions sérieuses qui mériteraient d'être mieux développées, d'où le cynisme croissant du public.



Alain Tremblay
Délégué section 225

« L'as-tu vu Fidie, l'as-tu vu à la télé? Rambo, le toffe de la Côte-Nord était assis devant la juge de la Commission. L'as-tu vu, comment il est fendant et menaçant avec ça? Ça te fait quoi, qu'on l'ait assis comme ça, pour lui demander des comptes sur sa job? » C'est pas mal dans ces mots que mon voisin Marcel m'attendait en pelletant ses escaliers l'autre jour. Il sait que j'ai deux tares impardonnables à ses yeux. Je suis employé de l'impôt et je suis mêlé aux histoires du syndicat. Lui, par contre, il bricole des affaires en « dessous » de la table, sur des chantiers et en rénovation je crois. Mais aujourd'hui, il est pogné à la maison avec une mauvaise blessure à l'épaule... fait qu'il a le temps de regarder la télé. S'il faisait chaud, Marcel exhiberait ces bandages comme des blessures de guerre, afin de montrer que lui aussi est un homme, un vrai. Pas un de ces « pousseux » de crayon inutiles qui viennent inspecter la sécurité les chantiers. Mais pour l'heure, il se débat avec le balai de cuisine et la première neige, entre le deuxième plancher et le dernier étage en se retenant de grimacer de douleur.

« Comment va ta physio, le taquinais-je, conscient qu'il n'a pas accès à ce traitement. Ça ne te choque pas d'être privé des soins gratuits requis à ta condition? », lui dis-je pour retourner le fer dans la plaie. À vrai dire, ça m'inquiète sérieusement. J'en ai vu des gens se blesser dans ma vie, mais lui, il prend beaucoup de temps à en revenir. De travailler ainsi sous la table, pour éviter de payer les charges sociales, dont la CSST, c'est un risque stupide qu'il assume seul dans sa chair, tandis qu'il refile le bénéfice sur la valeur de ces contrats. Mais entêté comme il est, il ne comprend pas que le travail au noir le tue à répétition. Il ne voit que les tarifs et les taxes qui l'empêchent d'être concurrentiel.

Ce genre de myopie, on la voit partout. Autant, chez le beau-frère qui vote pour Legault que dans les directions ministérielles qui repoussent les problèmes dans la cour d'un autre ministère. « Couper la moitié des 220 000 fonctionnaires inutiles... » disait l'autre clown, au débat des chefs. Déjà, le ministère de l'Immigration ne s'occupe plus de l'intégration et de la francisation des nouveaux arrivants. Le gouvernement remet cette tâche aux sous-traitants communautaires. Soit! Qu'importe, la qualité effective de ces formations, il n'y a personne qui entend en contrôler la performance et la pertinence d'une telle décision dans ce ministère. Contrôler? Ça coûte trop cher! Mais au bout du processus, pour rendre ces personnes minimalement autonomes, il faudra bien s'y mettre sérieusement. Et c'est à l'Aide sociale que reviendra la tâche de ramasser les pots cassés en consacrant une bonne part de ses budgets de formation, à refaire le cours de français, en sacrifiant au hasard, une formation professionnelle de soudure, par exemple, à un raccrocheur motivé.



Le Père travaille à la *Direction des Incompris Récidivistes en Crimes Taxables*.

Et vous entendrez là-bas des gestionnaires qui parlent comme Marcel mon voisin... Fier d'avoir fourni les services à moindres coûts, permis l'exécution de la lettre de la Loi. Qu'importe si des gens souffrent et périssent dans l'anonymat, incapable de s'intégrer, et de travailler. Les voilà, ces égos gonflés à l'hélium, qui se gargarisent, d'avoir recentré les activités du ministère, d'avoir épuré la prestation des coûts accessoires, d'avoir responsabilisé les partenaires sociaux...

Marcel, comme certains ministres, et de nombreux candidats, projette sans gêne ni retenu la moindre de ses culpabilités. Il moralise, tout un chacun, se portant en exemple. Il prétendra avoir surmonté le péché du déficit et défendu les grandes vertus du capital. Demain, le vote de Marcel aura porté au pouvoir des gens aux nouvelles vieilles idées. Des gens qui parlent et pensent comme lui. Des gens qui n'admettent pas leurs responsabilités auprès des autres, sans compassion et sans partage... Juste des Winners. Un peu à l'image de Rambo de la Côte-Nord, celui qu'il déteste tant d'ailleurs!

Domage que le raccrocheur motivé, comme près de 40 % de la population, n'a pas voté.

LA PUBLICITÉ, CE N'EST PAS MON GENRE...

Connaissez-vous le journal L'itinéraire? Le numéro de février présente son équipe : des gens comme vous et moi qui, un jour, pour des raisons qui leur appartiennent, se sont retrouvés à la rue. Ce journal a changé la vie de plusieurs d'entre eux et les a aidés à reprendre un certain contrôle sur leur vie.

Montréal est la ville où se trouve le plus grand nombre d'itinérants. Notre maire veut leur venir en aide. Avec des logements sociaux et l'aide de plusieurs organismes, nous devrions être en mesure d'accorder notre soutien à ces gens démunis. Je vous invite donc à faire un petit don en vous procurant ce journal, au coût de trois dollars. C'est bien peu, si on considère toutes les retombées de ce journal qui, par ailleurs, vous offre plusieurs articles forts intéressants.

Connaissez-vous Les Grands Explorateurs? Ce sont des ciné-conférences qui nous font connaître d'autres parties du monde. C'est une bonne occasion de découvrir les pays d'où viennent nos collègues de travail. Je suis abonnée depuis une trentaine d'années et je suis toujours aussi enthousiaste lorsque j'en parle.

Il y a plusieurs années, j'ai fondé un groupe dont j'aimerais vous faire profiter. J'ai déjà les avantages reliés à la formation d'un groupe; je n'ai donc aucun autre intérêt que de vous faire profiter de mon rabais substantiel. Peu importe la salle, l'heure et le jour que vous choisissez, si, lors de votre abonnement, vous dites que vous êtes avec moi, vous bénéficierez du prix de groupe.

LES GRANDS EXPLORATEURS

www.LesGrandsExplorateurs.com

L'ITI NÉ RAI RE

Les Grands Explorateurs ont donné le goût de voyager à mes enfants. Plusieurs des membres de mon groupe ont souscrit un abonnement pour deux, qu'ils partagent avec leurs parents, leurs enfants ou leurs petits-enfants. J'ai même connu une personne qui donnait son deuxième billet (par exemple, comme cadeau d'anniversaire) à des personnes différentes selon le mois ou la destination, ce qui lui donnait une occasion de faire une sortie entre amis.

Pendant plusieurs années, je n'ai pas eu la possibilité de voyager, mais ces ciné-conférences me permettaient de compenser. J'éprouve toujours autant de plaisir à découvrir de nouveaux horizons, qui sont autant de promesses de voyages futurs. Je ne sais plus qui m'a, la première fois, parlé des Grands Explorateurs, mais je voudrais remercier cette personne, qui m'a ainsi procuré une bonne façon de voyager à peu de frais. Si vous désirez en savoir plus, vous n'avez qu'à me contacter, je me ferai un plaisir de vous fournir tous les renseignements nécessaires.

Ce n'est pas mon genre de faire de la publicité, mais j'avais envie de vous faire bénéficier des bienfaits de ces deux médiums. Le premier, pour faire du bien aux autres et le deuxième, pour vous faire du bien à vous. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site des Grands Explorateurs et le site de L'itinéraire.



Marie-Claire Baigner
Vice-présidente

*Le Rassembleur est le journal régional
du SFPQ Montréal — Laval
accessible à l'ensemble de ses membres.*

*Commentaires et articles :
SFPQ Montréal — Laval
Le Rassembleur*

*425, de Maisonneuve Ouest, bureau 1005
Montréal (Québec) H3A 3G5
lerassembleur@sfpq.qc.ca*



*Consultez nos éditions en ligne!
<http://www.sfpq.qc.ca/publications/rassembleur/>*

*Photos reproduites sous licence Creative Commons,
sans droit ou du domaine public, avec crédit selon le cas
**Reproduction des textes permise
à condition d'en mentionner la source***

Dépôt légal BANQ et BAC

Comité régional d'information :

Manon Bellerose
Louis Jubinville
Christine Marsolais
Jolyne Tessier

Révision des textes :

Diane Champagne
Christine Marsolais

Mise en page et infographie :

Jolyne Tessier

Dessinateur :

Raymond Lévesque

Prochaine date de tombée: 23 mai 2014